



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 01 mars 2023

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonin, Jean-Yves Le Droff Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun.

Absent, excusé :

1- Réserves - Litiges :

Match de District 1 poule C – Plouvorn Ag 3 – Guiclan Plouenan Fc 2 du 13 novembre 2022

Réserve sur le remplacement de l'arbitre assistant par un joueur remplacé.

La Commission Sportive prend connaissance de la décision de la Commission Régionale d'Arbitrage homologuant le résultat acquis sur le terrain.

- Plouvorn Ag 3	3 points	2 buts
- Guiclan Plouenan Fc 2	0 point	1 but

2- Championnat :

FMI non transmise dans les délais

Conformément à l'article 62.6 des règlements généraux de la LBF, la Commission Sportive porte au compte des clubs fautifs (équipe recevante) l'amende règlementaire de 25,00 €,

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur
26/02/2023	District 1 D	Carhaix Dc 2	Spézet Pb 1
26/02/2023	District 1 E	Pluguffan Us 1	Clohars Fouesnant E 1
26/02/2023	District 2 A	Bohars Vga 2	Guilers Am S 2
26/02/2023	District 2 G	Moelan Us 2	Melgven As 1
26/02/2023	District 4 El A	Bourg Blanc Gas 3	Milizac St P 4

3 - Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas.**

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

(Les clubs doivent prendre contact avec les permanents de la Commission Sportive et de la Commission des Arbitres, dont les coordonnées sont indiquées sur le site du District chaque week-end)

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
26/02/2023	District 3 H	Pluguffan Us 2	La Forêt Fnant Ca 2	Pluguffan Us 2	25,00 €
26/02/2023	District 3 I	Plomeur Gars 2	Pont l'Abbé Fc 3	Plomeur Gars 2	25,00 €
26/02/2023	District 4 El F	Plodiern Gmh 2	Ploneour Fc 3	Ploneour Fc 3	15,00 €
26/02/2023	District 4 El G	Moelan Us 3	Mellac Stade 3	Mellac Stade 3	15,00 €

Match de District 3 poule I – Penmarch Cs 3 – Plomelin As 2 du 26 février 2023

Le District n'ayant pas été prévenu avant le samedi midi du forfait de Plomelin, l'arbitre officiel s'est déplacé à Penmarch, les frais de déplacement de celui-ci ayant été réglés intégralement par le club de Penmarch, la Commission Sportive porte au compte du club de Plomelin le montant de ces frais, soit 27,60 €.

- 4 Coupes:

- Coupe du Conseil Départemental : La Commission procède au tirage seul match du 8^{ème} tour en présence des clubs qualifiés.
- Coupe du District : La Commission procède au tirage des 11 rencontres du 6^{ème} tour en présence des clubs qualifiés.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN